



## DECLARATION MENSUELLE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

Etablie en application de l'article L 225-212 du Code de commerce et de l'article 241-4, I 2° du règlement général de l'AMF

- **Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :**

\* Nom : RIDACKER  
\* Prénom : Marcel  
\* Fonction : Directeur Administratif et Financier

Tél. : 03.89.74.41.19

Fax : 03.89.74.41.03

- **Société déclarante :**

\* Dénomination sociale : NSC GROUPE  
\* Adresse du siège social : 170, rue de la République à 68500 GUEBWILLER

- **Marché Réglementé (Eurolist) :** Compartiment C

	<b>26.04.2012</b>
<b>1. Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante</b>	<b>548.250</b>
<b>2. Nombre total des droits de vote de la société déclarante, calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privés de droits de vote :</b>	<b>1.013.911</b>
- Origine de la variation : acquisition du droit de vote double, perte suite conversion au porteur	
- Date à laquelle cette variation a été constatée : 26 avril 2012	
Lors de la précédente déclaration en date du 1 <sup>er</sup> juillet 2011 :	
le nombre total d'actions était égal à 548.250	
le nombre de droits de vote était égal à 1.013.134	
<b>3. Nombre total des droits de vote exerçable de la société déclarante</b>	<b>988.020</b>
Lors de la précédente déclaration en date du 1 <sup>er</sup> juillet 2011 :	
le nombre total d'actions était égal à 548.250	
le nombre de droits de vote était égal à 1.013.085	

- Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux.

Fait à Guebwiller, le 26 avril 2012

Marcel RIDACKER  
Directeur Administratif et Financier